



EXTRAIT

Séance du 3 avril 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Laurence Ledesma 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Gaelle Martin, 6^{ème} adjoint
Thomas Ruspil, 7^{ème} adjoint
Pascale Fossecave, 8^{ème} adjoint
Guillaume Boivin, 9^{ème} adjoint

N°9-

ADMINISTRATION GENERALE

**Syndicat
intercommunal de
la Baie de Saint-
Jean-de-Luz
Ciboure : élection
des représentants
de la commune**

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Marie de Merlis, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Monique Labattut, Loic Jouenne, Claire Scotcher, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoir :

Rapporteur :

M. le Maire

- Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale à Marie-Hélène Dupuy Althabegoity, conseillère municipale.

- Jean-Christophe Pérardel, conseiller municipal à Manuel de Lara conseiller municipal.

Date de la convocation : 28 mars 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Mathis Tenneson, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

N°9 – ADMINISTRATION GENERALE

Syndicat intercommunal de délégation de service public : élection des délégués du conseil municipal au syndicat de la Baie

M. le Maire, expose :

Le Syndicat de la baie regroupe les communes de Saint Jean de Luz et Ciboure. Il est compétent pour la gestion du port de plaisance, pour le label Ville d'Arts et d'Histoire, et les différents projets d'aménagement commun aux deux villes.

Il est au proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection de dix membres titulaires et trois membres suppléants pour représenter la commune au syndicat de la Baie.

Il est proposé au Conseil municipal,

- de désigner dix membres titulaires et trois membres suppléants pour représenter la commune au syndicat de la Baie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- le maire ayant proposé un vote à main levée à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité,

- désigne dix membres titulaires et trois membres suppléants pour représenter la commune au syndicat de la Baie, comme suit :

Titulaires :

Jean-François Irigoyen
Pascale Fossecave
Laurence Ledesma
Charlotte Loubet-Latour
Pello Etcheverry
Serge Peyrelongue
Marie de Merlis
Mathis Tenneson
Ainara Sistiaga
Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity

3 suppléants

Nahia Graciet
Jean-Daniel Badiola
Delphine de Torregrosa

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Jean-François Irigoyen

